

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2018
COMPTE RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Mmes/MM. FOUILLER – GROSJEAN – DEBUE - MOREL - PALMA – SOLA – CASAMATTA – JULIEN – DAMIGNANI - SILVY – GIORGINI - MAUREL – PHILIBERT - REYNAUD - FREYTAG – BILLAUD - HOSTALERY – LUSTENBERGER – MASSEY – HERVIEUX - RAMOINO- ROUBAUD

Procurations : J. DANON à J. FOUILLER
 F. SCHMITZ à JL LUSTENBERGER
 F. UFFREN à E. PALMA
 N. CZIMER-SYLVESTRE à E. MASSEY

Absent : D. LAGORCE

Secrétaire : Pascal GROSJEAN

Le procès-verbal du 15 mars 2018 est approuvé.

Pour : 21

Abstention : 5

Le procès-verbal du 3 avril 2018 est approuvé.

Pour : 21

Abstention : 1

Question n° 1 : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Agenda d’accessibilité programmée (Ad’ap) – Travaux réalisés en 2017

Rapporteur : Pascal GROSJEAN

Le conseil municipal, à l’unanimité, prend acte du bilan des travaux effectués au 31 décembre 2017 dans le cadre de l’Agenda d’accessibilité programmée (Ad’ap).

Question n° 2 : DOMAINE – Etat du stock foncier de l’EPF PACA au 31/12/2017

Rapporteur : Pascal GROSJEAN

Le conseil municipal prend acte du bilan des stocks fonciers détenus par l’EPF PACA au 31 décembre 2017.

Pour : 25

Abstention : 1

Question n° 3 : DOMAINE – Cession parcelle cadastrée section BK n° 56p

Rapporteur : Pascal GROSJEAN

Le conseil municipal autorise le maire à vendre en partie la parcelle cadastrée section BK n° 56p de 58 m² située rue du Castellat, au prix de 10 000 €.

Pour : 22

Abstention : 4

Question n° 4 : FONCTION PUBLIQUE – Modification du tableau des effectifs – Augmentation du temps de travail de deux agents

Rapporteur : Joël FOUILLER

Le conseil municipal, à l’unanimité, autorise le maire à créer deux postes d’adjoints techniques territorial à temps non complet à hauteur de 28 heures.

Question n° 5 : FINANCES – Demande de subvention – Travaux crèche et R.A.M.

Rapporteur : Pascal GROSJEAN

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Travaux crèche	15 262,44	CAF	15 498,67
Travaux RAM	15 734,90	Autofinancement	15 498,67
TOTAL	30 997,34	TOTAL	30 997,34

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement comme indiqué ci-dessus ;
- Sollicite l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales ;
- Autorise le Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

**Question n° 6 : ADMINISTRATION GENERALE - Convention course hors stade
« Foulée Caumontoise »**

Rapporteur : Claude MOREL

Il convient de renouveler la convention course hors stade avec l'association « Les Galopants ».

Le coût total de l'action est estimé à 13 500,00 € TTC conformément au budget prévisionnel.

La contribution financière de la commune sera versée sous forme de subvention et s'élève à 2 000,00 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention ;
- Autorise le maire à signer ladite convention ;
- Décide d'attribuer une subvention de 2 000,00 € à l'association « Les Galopants ».

Question n° 7 : ADMINISTRATION GENERALE – Demande enregistrement pour exploitation d'un centre de recyclage de déchets inertes à Cavaillon pour avis

Rapporteur : Joël FOUILLER

Suite à la demande du Préfet de Vaucluse, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au dossier de demande d'enregistrement pour l'exploitation d'un centre de recyclage de déchets inertes à Cavaillon.

Question n° 8 : INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE

Rapporteur : Joël FOUILLER

Pour information.

A 19h40, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.